

BORDEREAU DE REMISE DE CHÈQUES ALE

! Ce bordereau doit être utilisé **UNIQUEMENT** pour le renvoi et le remboursement des chèques émis par SODEXO

Date de remise : / /

Votre numéro d'identification :

Votre référence :

(communication du paiement)

Personne de contact :

Votre adresse e-mail :

Nombre de chèques	Valeur Unitaire	Montant total
	x 4.2116€	=

Les chèques ALE renvoyés font l'objet d'un comptage informatique par SODEXO. En cas de divergence avec les mentions reprises sur le bordereau de remise, les résultats du comptage obtenus par SODEXO prévalent et font seuls foi. Toute contestation concernant le montant versé doit être communiqué à SODEXO dans un délai de 30 jours ouvrable à dater du paiement par SODEXO. Les chèques périmés doivent être renvoyés à SODEXO.

Quelques conseils utiles pour un remboursement rapide et en toute sécurité :

- Seuls les chèques ALE wallons peuvent être remis à l'aide de ce bordereau.
- Vérifiez l'exactitude des informations reprises sur ce bordereau et communiquez les modifications éventuelles.
- Complétez le bordereau avec un stylo à encre de couleur noire ou bleue.
- Ne pas agraffer, couper ou plier les chèques.
- Ne rien inscrire en-dehors des cases prévues.
- Conservez le talon détachable de chaque chèque jusqu'au remboursement effectif et non contesté.

A renvoyez à l'adresse :
Sodexo - Service Remboursement- Chèque ALE
Boulevard International, 55 / Building L
1070 Bruxelles